

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fiducie nationale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie nationale du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

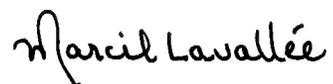
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie nationale du Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 1 juin 2018

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3

	2018	2017
PRODUITS		
Contribution Jeunesse Canada au travail	697 965 \$	391 460 \$
Dons et legs	613 957	454 793
Inscriptions aux conférences	477 733	116 030
Commandites	219 285	92 500
Subventions et contributions	167 944	163 793
Cotisations des membres	91 277	94 611
Contrats	77 186	74 463
Autres	33 120	16 922
Propriétés	11 760	11 760
Publications	775	358
	2 391 002	1 416 690
CHARGES		
Leadership, politiques et régénération	2 258 512	1 333 193
Emploi des jeunes - Jeunesse Canada au travail (note 10)	697 965	391 460
Propriétés	238 874	124 102
Gestion et administration	226 272	211 871
Gestion de placements	203 123	201 518
Communications	161 529	186 454
Gouvernance	136 058	121 180
Publications	43 944	107 161
	3 966 277	2 676 939
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS DE PLACEMENTS	(1 575 275)	(1 260 249)
PRODUITS DE PLACEMENTS (note 3)	1 142 327	2 108 549
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(432 948) \$	848 300 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4

HORS DOTATION

	Non affecté	Investi en immobilisations	Investi dans les propriétés du patrimoine et autres	Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	6 737 364 \$	51 376 \$	150 447 \$	41 158 \$	6 980 345 \$	6 132 045 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(380 425)	(18 680)	(35 445)	1 602	(432 948)	848 300
Acquisition d'immobilisations	(10 739)	10 739	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	6 346 200 \$	43 435 \$	115 002 \$	42 760 \$	6 547 397 \$	6 980 345 \$

DOTATION

	<u>Fiducie nationale du Canada</u>	
	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT ET À LA FIN	13 180 511 \$	13 180 511 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2018

5

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	62 741 \$	106 657 \$
Débiteurs (note 4)	56 232	86 128
Subventions à recevoir	26 072	2 551
Frais payés d'avance	61 424	65 781
	206 469	261 117
PLACEMENTS (note 5)	19 863 870	20 107 834
IMMOBILISATIONS (note 6)	43 435	51 376
PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE (note 7)	115 002	150 447
	20 022 307	20 309 657
	20 228 776 \$	20 570 774 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	358 292 \$	335 698 \$
Produits reportés (note 8)	142 576	74 220
	500 868	409 918
ACTIF NET (note 9)		
HORS DOTATION		
Non affecté	6 346 200	6 737 364
Affectations internes		
Investi en immobilisations	43 435	51 376
Investi dans les propriétés du patrimoine	115 002	150 447
Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine	42 760	41 158
	6 547 397	6 980 345
DOTATION		
Fiducie nationale du Canada	13 180 511	13 180 511
	19 727 908	20 160 856
	20 228 776 \$	20 570 774 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

6

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(432 948) \$	848 300 \$
Ajustements pour :		
Pertes (gains) latents sur placements	95 381	(972 679)
Amortissement des immobilisations	15 572	16 281
Perte sur la radiation d'immobilisations	3 108	1 231
	(318 887)	(106 867)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	29 896	(7 587)
Subventions à recevoir	(23 521)	16 210
Frais payés d'avance	4 357	(20 230)
Créditeurs et frais courus	22 594	15 733
Produits reportés	68 356	(97 394)
	101 682	(93 268)
	(217 205)	(200 135)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 262 406)	(1 135 870)
Cession de placements	1 410 989	1 355 798
Acquisition d'immobilisations	(10 739)	(20 072)
Perte de valeur - Propriétés du patrimoine	35 445	-
	173 289	199 856
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(43 916)	(279)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	106 657	106 936
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	62 741 \$	106 657 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fiducie nationale du Canada (la Fiducie nationale) est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fiducie nationale est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins fiscales et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

Les objectifs de la Fiducie nationale sont de conserver les lieux et collectivités du Canada revêtant un caractère historique ou une importance culturelle et promouvoir leur conservation, de sensibiliser le public et le mobiliser en faveur de la conservation et de l'appréciation des bâtiments, des paysages, des aires naturelles et des collectivités ayant un caractère patrimonial, ainsi que de favoriser l'éducation en offrant publiquement des bourses d'études ou autres et d'autres formes d'aide financière à l'intention de jeunes professionnels ou d'étudiants canadiens qui poursuivent des études ou qui travaillent dans le domaine de la conservation du patrimoine ou un domaine connexe.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fiducie nationale applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constataion des produits

La Fiducie nationale comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits de l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits d'inscriptions aux conférences et de commandites sont constatés lorsque l'événement a lieu alors que les dons et legs sont constatés lorsqu'ils sont reçus à moins d'être reportés lorsque les fonds sont désignés pour un programme où les charges seront encourues dans le futur.

Les produits de contrats et autres sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Ventilation des charges

La Fiducie nationale ventile une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise avec constance année après année.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges (suite)

Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes sont les suivantes :

- a) Salaires et avantages sociaux : au prorata du temps estimatif consacré à chaque programme en fonction du plan de travail;
- b) Frais d'administration : selon le budget approuvé aux accords de contribution, lequel est établi en fonction de l'utilisation réelle de la Fiducie nationale.

Conversion des comptes en devises étrangères

La Fiducie nationale utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception du coût de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fiducie nationale consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fiducie nationale évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des actifs financiers désignés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fiducie nationale détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fiducie nationale comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût et au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Subvention à recevoir

Une subvention à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

Réduction de valeur des immobilisations

La Fiducie nationale comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Propriétés du patrimoine

Les propriétés du patrimoine sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'est imputé aux résultats pour les propriétés du patrimoine. Lorsque les conditions indiquent que la juste valeur d'un bien patrimonial est inférieure au coût, la valeur comptable nette est alors réduite à la juste valeur de l'actif.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

10

3. PRODUITS DE PLACEMENTS

	2018	2017
Intérêts	281 189 \$	414 736 \$
Dividendes	401 139	208 385
Gains réalisés sur placements	555 380	512 749
Gains (pertes) latents sur placements	(95 381)	972 679
	1 142 327 \$	2 108 549 \$

4. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	40 731 \$	65 399 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	15 501	20 729
	56 232 \$	86 128 \$

5. PLACEMENTS

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 758 \$	63 589 \$
Fonds communs d'obligations canadiennes	5 986 568	8 125 027
Fonds communs d'actions canadiennes	4 752 506	5 071 803
Fonds communs d'obligations mondiales	2 139 075	-
Fonds communs d'actions mondiales	3 484 157	3 476 347
Actions internationales réservées	2 084 348	2 054 232
Actions américaines réservées	1 325 458	1 316 836
	19 863 870 \$	20 107 834 \$

La totalité des fonds sont investis et gérés de manière à suivre les lignes directrices suivantes, décrites en ordre de préséance :

- a) à protéger la dotation quant à sa valeur nominale;
- b) à générer une source constante de produits afin de financer les activités de la Fiducie nationale, sans pour autant réduire la valeur nominale du Fonds de dotation;
- c) à générer une croissance; et
- d) à maximiser le taux de rendement à long terme du Fonds de dotation.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

11

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Mobilier et équipement	66 141 \$	42 739 \$	23 402 \$	23 980 \$
Équipement informatique	50 691	30 658	20 033	27 396
	116 832 \$	73 397 \$	43 435 \$	51 376 \$

La charge totale d'amortissement de 15 572 \$ (2017 : 16 281 \$) est comptabilisée à la rubrique « Gestion et administration » à l'état des résultats.

7. PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE

	2018	2017
11-13 Ancien Chantier, Québec, Québec	115 000 \$	150 445 \$
Myrtleville House, Brantford, Ontario	1	1
La chapelle du Manoir-Papineau, Montebello, Québec	1	1
	115 002 \$	150 447 \$

Les propriétés du patrimoine de Brantford et de Montebello sont détenues en fiducie en faveur de l'État et n'ont aucune valeur substantielle dans ces états financiers.

Le 9 janvier 2018, la Fiducie nationale a conclu une promesse de vente du 11-13 rue Ancien Chantier à Québec pour un montant total de 115 000 \$. La valeur nette comptable du 11-13 rue Ancien Chantier a été dépréciée pour refléter la valeur du prix de vente. La perte de valeur totale de 35 445 \$ (2017 : - \$) est comptabilisée à la rubrique « Propriétés » à l'état des résultats.

8. PRODUITS REPORTÉS

	2018	2017
Solde au début	74 220 \$	171 614 \$
Plus : montant alloué au cours de l'exercice	202 482	266 829
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(134 126)	(364 223)
Solde à la fin	142 576 \$	74 220 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

12

8. PRODUITS REPORTÉS (suite)

Les produits reportés se détaillent comme suit :

	2018	2017
Cotisations des membres	46 115 \$	44 725 \$
Fonds de bourses Herb Stovel	30 790	16 449
Association canadienne de la construction	30 000	-
Calgary Foundation	10 667	-
Winnipeg Foundation	10 000	-
Conférence et autres	5 400	1 651
Assurance Ecclesiastical	5 000	-
Contribution du ministère du Patrimoine canadien - Régénération à l'oeuvre	4 604	11 395
	142 576 \$	74 220 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE DOTATION

Les actifs nets incluent le montant original du Fonds de dotation reçu du Gouvernement du Canada ainsi que des fonds hors dotation.

Des contributions d'un montant de 13 180 511 \$ reçues du Gouvernement du Canada sont détenues par la Fiducie nationale et investies dans des placements qui sont des placements autorisés pour les fonds de sociétés d'assurances en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances; les produits dérivés de ces placements sont utilisés pour atteindre les objectifs de la Fiducie nationale. Si la Fiducie nationale était abolie ou dissoute, la totalité de la dotation existante serait alors remboursée en faveur de la Couronne.

Le Fonds non affecté est assujéti à un plafond de dépenses imposé par le conseil visant à limiter les retraits annuels pour les opérations de la Fiducie nationale, à protéger le Fonds contre le risque de dépenses excessives et à aider le Fonds à suivre le rythme de l'inflation. La Fiducie nationale a également créé le Fonds de nouvelles initiatives afin de permettre des dépenses supplémentaires prudentes. Ce fonds distinct au sein du Fonds non affecté fait l'objet de suivis internes et de rapports au conseil de la Fiducie.

Les affectations internes incluent le Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine. Ce fonds a été créé suite à la vente de la propriété d'Annapolis royal. Les sommes sont investies et les produits et les charges nets sont ajoutés à ce fonds sur une base annuelle.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

13

10. EMPLOI DES JEUNES - JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (JCT)

En vertu des exigences du ministère du Patrimoine canadien, les charges liées au projet Jeunesse Canada au travail sont les suivantes :

	2018	2017
Contributions aux employeurs - JCT dans les établissements du patrimoine	451 965 \$	204 440 \$
Contributions aux employeurs - JCT pour une carrière vouée au patrimoine	158 980	140 000
Frais d'administration	87 020	47 020
	697 965 \$	391 460 \$

11. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés aux activités comme suit :

	2018	2017
Leadership, politiques et régénération	698 110 \$	558 330 \$
JCT	66 135	36 988
Gestion et administration	132 550	101 247
Propriétés	6 427	10 527
Communications	98 930	149 230
Gouvernance	35 236	53 399
Publications	18 490	52 266
	1 055 878 \$	961 987 \$

Des frais d'administration totalisant 9 821 \$ (2017 : 5 023 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 2 979 \$ (2016 : 1 186 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont également été ventilés au programme JCT.

Les frais administratifs totalisant 4 497 \$ (2017: 4 020 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 2 831 \$ (2017 : 2 333 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont été ventilés à la rubrique « Leadership, politiques, régénération » pour permettre l'allocation autorisée pour la subvention du ministère du Patrimoine canadien.

Les frais administratifs totalisant 10 998 \$ (2017 : 14 242 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 4 000 \$ (2017 : 4 449 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont été ventilés à la rubrique « Leadership, politiques, régénération » pour les coûts associés aux nouvelles initiatives.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque d'investissement

Puisque la Fiducie nationale détient des placements, celle-ci s'expose à des risques liés à l'investissement. Parmi ces risques, on retrouve ceux qui proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient locaux ou étrangers. Il existe également des risques qui proviennent des éventualités qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse pas faire face à ses obligations.

La Fiducie nationale respecte des politiques et des procédures en matière d'investissement pour contrôler le niveau de risque auquel elle s'expose. Les pratiques de la Fiducie nationale en ce qui concerne les placements ont pour but d'éviter tout risque inutile de perte ou d'insuffisance d'actif et de fournir une espérance quant à leur rendement. Le risque maximal auquel s'expose la Fiducie nationale correspond à la juste valeur des placements.

Risque lié à la concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs qui présentent des caractéristiques semblables et/ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres facteurs semblables. La répartition des fonds, décrite ci-dessous, est en accord avec les directives liées à la diversification ainsi qu'avec les objectifs d'investissement énoncés dans la politique de placements de la Fiducie nationale :

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5 %	0,3 %
Fonds d'obligations		
Sociétés	20,0	30,2
Gouvernements fédéral, provincial et autres	10,1	10,2
Fonds communs d'obligations - marchés mondiaux	10,8	-
Total des fonds d'obligations	40,9	40,4
Instrument canadien de capitaux propres		
Unités de fonds communs canadiens	23,9	25,2
Total des instruments canadiens de capitaux propres	23,9	25,2
Instrument de capitaux propres étrangers		
Unités de fonds distincts internationaux	10,5	10,2
Unités de fonds distincts américains	6,7	6,6
Unités de fonds communs - marchés mondiaux	17,5	17,3
Total des instruments de capitaux propres étrangers	34,7	34,1
Total des instruments de capitaux propres	58,6	59,3
Total des placements	100,0 %	100,0 %

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 mars 2018, l'actif comprend des placements en instruments de capitaux propres d'un montant de 2 139 076 \$ (2017 : 0 \$) en obligations internationales, des placements de 2 084 349 \$ (2017 : 2 054 232 \$) en unités d'actions internationales ainsi que 1 325 460 \$ (2017 : 1 316 836 \$) en actions américaines qui ont été convertis en dollars canadiens.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fiducie nationale sont liés aux débiteurs.

La Fiducie nationale établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 82 % du total des comptes clients sont à recevoir de quatre sociétés importantes. La Fiducie nationale évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Fiducie nationale est membre du Plan de régime de pension de retraite de la fonction publique (le Plan) qui est un régime de retraite à prestations définies accessible à tous les employés permanents. Le Régime offre des avantages de retraite établis en fonction du nombre d'années de service de l'employé et de sa rémunération moyenne annuelle sur une période de temps précédant son départ à la retraite. Le Plan est un régime de retraite interentreprises géré par le Gouvernement fédéral et réglementé par la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Par conséquent, la Fiducie nationale le comptabilise comme un régime de retraite à cotisations définies.

En vertu de la LPFP, le taux de cotisation actuel pour les employés est de 9,83 %, jusqu'à l'atteinte du gain maximum admissible pour le Régime de pensions du Canada (RPC), et de 12,13 % au-delà du gain maximum admissible pour le RPC pour les employés ayant adhéré au Plan avant le 31 décembre 2012. Pour les employés ayant adhéré au Plan en date du 1 janvier 2013, les taux sont de 8,77 % et de 10,46 % respectivement. Dans le cadre de la LPFP, la Fiducie Nationale verse 1,01 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan avant le 1 janvier 2013 et 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan après le 31 décembre 2012. Les taux de cotisation de l'employeur pour l'année civile 2017 s'élevaient respectivement à 1,01 et à 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés. Le total des cotisations de l'employeur pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'éleve à 79 074 \$ (2017 : 74 726 \$).

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

16

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fiducie nationale en vertu de baux totalisent 188 530 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2019	56 560 \$
2020	56 560 \$
2021	56 560 \$
2022	18 850 \$